

COMMUNE DE BAURECH

PLAN LOCAL D'URBANISME

6 - ANNEXES

6.3 - Lotissements dont les Règles d'Urbanisme ont été maintenues



REVISION DU P.L.U.

PROJET DE P.L.U. ARRETE par
délibération du Conseil
Municipal Le : 1er Octobre 2007

PROJET DE P.L.U. soumis à
ENQUETE PUBLIQUE
du 07/07/2008 au 07/08/2008

P.L.U. APPROUVE par
délibération du Conseil
Municipal Le : 06 Juillet 2009

Architectes D.P.L.G.

Urbanistes D.E.S.S.

Paysagistes D.P.L.G.

38, quai de Bacalan
33300 BORDEAUX

Tél. : 05 56 29 10 70
Fax : 05 56 43 22 81

E-mail :
mtph@agencemetaphore.fr

**M E T A
P H O R E**
ARCHITECTURE
URBANISME
PAYSAGE

Affaire n° 02-35

REGLES APPLICABLES AUX LOTISSEMENTS ET GROUPES D'HABITATION

Liste des lotissements dont les règles d'urbanisme ont été maintenues en application de l'alinéa 2 de l'article L. 315-1 du Code de l'Urbanisme :

- Sans objet